

Patrick Martin : « Il faut a minima préserver la réforme des retraites et, à terme, l'amplifier »

« Nous souffrons de myopie collective ! », titre Le JDD qui ouvre ses colonnes à **Patrick Martin**. Le représentant du patronat exprime froidement sa colère face au déni des syndicats et à l'inaction des politiques. Il trouve le rapport de la Cour des comptes « extrêmement préoccupant ». « Face à ces réalités, acteurs politiques et partenaires sociaux doivent faire preuve de responsabilité et refuser le déni ». Revenir sur la réforme Borne lui « semble incompréhensible ». « A minima, préservons l'âge légal de départ à 64 ans », voire « même le pousser un peu plus loin », évoquant 65 ans. Selon Patrick Martin, « c'est la pérennité de l'ensemble de nos régimes de protection sociale qui est menacée ». Il plaide pour que l'on « réinvente leur financement » et pour un « transfert d'une partie des cotisations sociales supportées par les entreprises et les salariés sur la fiscalité, CSG ou TVA », avec une « préférence » pour la TVA s'agissant du Medef. Concernant les concertations, il « sera cohérent ». « Il faut a minima préserver la réforme des retraites et, à terme, l'amplifier ». Pour lui, « la bonne réponse est d'augmenter le taux d'emploi ». « Si l'effort doit être réparti, il faut en effet que les retraités intègrent le fait que ceux qui travaillent paient leur pension », répond encore le président du Medef. Enfin, sur le retournement de l'emploi, le Medef « prévoit une remontée du taux de chômage à 8 % en fin d'année, voire plus ». (Le JDD, p.22)